



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## football professionnel

Question écrite n° 97650

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la coopération sportive entre la France et le Qatar, pour la préparation de la coupe du monde de football de 2022. En effet, la décision du 2 décembre 2010, annoncée par la FIFA à Zurich, est aussi une bonne nouvelle pour la France. Notre joueur victorieux de la coupe du monde a été l'ambassadeur porte-parole du dossier de candidature du Qatar, qui a déjà montré son savoir-faire dans l'organisation de manifestations sportives. Le Qatar a prouvé cette expérience avec la réussite de nombreuses compétitions et récemment pour les *Asian games*. Les liens d'amitié sincère et solide qui lient la France et le Qatar devraient nous permettre de participer largement à la collaboration indispensable au montage et à la réalisation de ce gigantesque projet. Les entreprises françaises spécialisées devraient être rapidement positionnées sur ce secteur, dans une structure de coopération, créée longtemps à l'avance. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

### Texte de la réponse

Les relations franco-qataries dans le domaine du sport sont des relations bilatérales qui existent depuis 1998 au niveau institutionnel. Un protocole d'accord dans le domaine du sport, toutes disciplines confondues, était sur le point de voir le jour entre les autorités françaises et qataries en 2007 à la demande de ces dernières, mais le Qatar a préféré reporter ce projet au motif que Doha s'était alors portée candidate aux jeux Olympiques de 2016 et que Paris, qui ne s'était pas encore prononcé, aurait pu se positionner comme ville concurrente. Le Qatar a obtenu l'organisation de la Coupe du monde de football 2022. Ce pays proposant des infrastructures sportives hors normes et des moyens conséquents pour mettre en oeuvre toutes les politiques sportives souhaitées, il serait effectivement opportun d'engager une coopération bilatérale entre la France et le Qatar dans le domaine du sport. La ministre des sports a demandé à ses services qu'une étude soit menée pour que la mise en oeuvre d'une coopération sportive soit proposée aux autorités qataries. Ces dernières étant confrontées à deux problèmes, celui du niveau des athlètes natifs du Qatar et de la formation de leurs entraîneurs, il serait effectivement possible de participer à leur perfectionnement. En effet, la France dispose de compétences à tous niveaux et dans un grand nombre de disciplines sportives pour répondre aux besoins du Qatar, ce qui dans le contexte des relations amicales qui sont entretenues au plus haut niveau ne pourrait être que bénéfique pour les deux parties. Par ailleurs, le ministère des sports va prendre l'attache d'Ubifrance pour un examen des actions déjà entreprises ou à entreprendre en faveur des PME-PMI françaises dans la perspective de cet important événement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97650

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé** : Sports

**Ministère attributaire** : Sports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 11 janvier 2011, page 136

**Réponse publiée le** : 22 mars 2011, page 2899